

Un réseau européen de fermes de démonstration pour promouvoir une faible utilisation de pesticides et des stratégies de gestion économiquement efficaces

# Lutte biologique contre les pucerons dans les courgettes

## La technique

L'utilisation d'invertébrés prédateurs et parasitoïdes pour lutter contre les pucerons nuisibles. Les pucerons peuvent être le vecteur de plusieurs maladies virales dévastatrices pour les cucurbitacées.



### Prévision et surveillance

*Les conditions sont-elles favorables à la croissance des populations de ravageurs?*

### Détection

*Puceron du melon, puceron vert du pêcher, puceron Aphis craccivora, puceron noir de la fève Aphis fabae*

### Auxiliaires

*microguêpes prédatrices, chrysopes, cécidomyies, syrphes et coccinelles*

## Où la démonstration a-t-elle eu lieu ?

- Groupe d'agriculteurs légumiers IPMWorks en Belgique, axée sur la courgette
- Démonstration d'un producteur à l'autre
- Apprentissage de pair à pair
- Culture en milieu fermé dans des polytunnels

## Bonne mesure de lutte alternative pour le système de culture - Pourquoi?

- Les auxiliaires ne nuisent pas aux abeilles et aux bourdons qui pollinisent les fleurs de courgettes.
- Système évolutif et flexible - gamme d'auxiliaires

## Résultat

En utilisant des auxiliaires, les producteurs protègent leurs cultures sans utiliser d'insecticides. Cela permet également de protéger les pollinisateurs utilisés pour polliniser les fleurs de courgettes afin de produire les fruits.

## Cette technique respecte les principes suivants de la lutte intégrée contre les ravageurs, conformément à la directive 2009/128/CE :

Principe 2: *Les organismes nuisibles doivent être surveillés au moyen de méthodes et d'outils adéquats, lorsqu'ils existent.*

Principe 4: *Les méthodes biologiques, physiques et autres méthodes non chimiques durables doivent être préférées aux méthodes chimiques si elles permettent une lutte satisfaisante contre les organismes nuisibles.*

Principe 8: *Sur la base des registres relatifs à l'utilisation des pesticides et à la surveillance des organismes nuisibles, l'utilisateur professionnel doit vérifier le succès des mesures phytopharmaceutiques appliquées.*